

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU MÂCONNAIS-VAL DE SAÔNE

PROCES-VERBAL de la SÉANCE DU 10 AVRIL 2008

*L'an deux mille huit,
Le dix avril, à dix-huit heures trente,
Au Parc des Expositions de Mâcon,
S'est réuni le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Mâconnais Val de Saône,
En séance publique.*

Convocation du 3 avril 2008.

Secrétaire de séance : Virginie DE BATTISTA

Assesseurs : MM. BRUNET et MAITRE

Etaient présents :

Monsieur François AUCAGNE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Gilles JONDET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Serge BACLET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Madame Michelle JUGNET	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE
Madame Sylvie BAUTISTA	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Madame Roseline KOPEC	CONSEILLERE SUPPLEANTE
Monsieur Thierry BELLEVILLE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Georges LASCROUX	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Renée BERNARD	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Roger LASSARAT	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Jean BERTHAUD	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Jean-Pierre LENOIR	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur André BERTHOUD	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Robert LUQUET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Annick BLANCHARD	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Serge MAITRE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Françoise BOTTI	CONSEILLERE SUPPLEANTE	Monsieur Michel MARIN	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Claude BOULAY	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Hervé MARMET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Sylvie BOYAT	CONSEILLERE SUPPLEANTE	Monsieur Jean-Pierre MATHIEU	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Paul BRUNET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Jean-Pierre MERLE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Patrick BUHOT	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Madame Marie-Claude MISERY	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE
Madame Catherine CARLE-VIGUIER	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Patrick MONIN	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Marie-Paule CERVOS	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Roger MOREAU	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Luc CHEVALIER	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Madame Jacqueline MUGNIER	CONSEILLERE SUPPLEANTE
Madame Marie-Claude CHEZEAU	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Madame Denise NOTON	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE
Monsieur Pascal CLEMENT	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Michel PACAUD	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Gérard COLON	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Jean-Pierre PAGNEUX	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Cathy COURTIN	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Claude PATARD	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Jean-Patrick COURTOIS	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Jean PAYEBIEN	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Frédéric CURIS	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Jean-Pierre PETIT	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Jean-Louis CURTENEL	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Henry PIGUET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Michel D'AVENTURE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Hervé REB	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Virginie DE BATTISTA	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Daniel REBILLARD	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Georgette DEGOULANGE	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Remy DESPLANCHES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Hervé REYNAUD	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Bernard DESPLAT	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Madame Christine ROBIN	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE
Monsieur Bernard DESROCHES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Madame Chantal ROBIN-DENIS	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE
Monsieur Dominique DEYNOUX	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Madame Joëlle SANDON	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE
Monsieur Jean-Paul DUFOUR	CONSEILLER SUPPLEANT	Madame Marie-Suzanne SANDRIN	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE
Monsieur Michel DU ROURE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Roland SCHULTZ	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Jean-Claude DUBOIS	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Jean-Jacques SEY	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Eric FAURE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Patrice TAVERNIER	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Monique GIROUX	CONSEILLERE SUPPLEANTE	Monsieur Pierre TERRIER	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Lydie GONON	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Madame Marie-Thérèse THOMAS	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE
Madame Elisabeth GUILLET	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Marc TRELAT	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Georges GUYONNET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	Monsieur Philippe VALLET	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Madame Nicole JACQUOT	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE	Monsieur Gérard VOISIN	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
Monsieur Dominique JOBARD	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE		

Etaient excusés, avant remis pouvoir :

- Madame Annie BESSON à Monsieur Roger MOREAU	- Monsieur Christian RACCA à Monsieur Serge BACLET
- Madame Véronique BUTRUILLE à Madame Marie-Paule CERVOS	- Madame Caroline THEVENIAUD à Madame Christine ROBIN
- Mademoiselle Amélie DEBARNOT à Madame Virginie DE BATTISTA	- Monsieur Jacques TOURNY à Monsieur Gérard COLON
- Monsieur Jean-Pierre PACAUD à Monsieur Paul BRUNET	

Etaient excusés :

- Monsieur Guy BURRIER (représenté par Madame Monique GIROUX)	- Madame Yolande PAON (représentée par M. Jean-Paul DUFOUR)
- Madame Nadine DRILLIEN (représentée par Madame Sylvie BOYAT)	- Monsieur Patrick PISSON (représenté par Madame Françoise BOTTI)
- Monsieur Claude HOUILLOIN (représenté par Mme Roseline KOPEC)	- Monsieur Philippe POINTURIER (représenté par Mme Jacqueline MUGNIER)

Assistaient : MM. les délégués suppléants sans voix délibérative.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

119, rue de Strasbourg • BP 30134 • 71011 MÂCON CEDEX
Téléphone : 03.85.21.07.70 • Télécopie : 03.85.40.99.76
E-mail : accueil@camval.com

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

La séance est ouverte par M. Gérard Voisin, Président, qui déclare les membres du Conseil communautaire désignés par les Conseils municipaux des 26 communes membres de la CAMVAL, installés dans leurs fonctions.

PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) renvoyant aux dispositions des articles L 2122-7 et L 2122-8 du même Code, relatifs à la désignation du Maire et des adjoints, la séance à laquelle il est procédé à l'élection du Président est présidée par le plus âgé des membres du Conseil.

Mme Sandrin, la plus âgée des membres présents du Conseil, prend la présidence de l'assemblée. Elle procède à l'appel nominal des membres du Conseil et constate que les conditions de quorum sont remplies.

Mme De Battista est désignée en qualité de secrétaire de la séance en application de l'article L 2121-15 du CGCT.

ELECTION DU PRESIDENT ET DU BUREAU

Pour les besoins de l'élection, le Conseil désigne deux assesseurs, MM. Brunet et Maître.

DEROULEMENT DE CHAQUE TOUR DE SCRUTIN

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, s'approche de la table de vote. Il fait constater au Président qu'il n'est porteur que d'un seul bulletin et le dépose lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, est enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral sont signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal de l'élection, avec mention de la cause de leur annexion. Les bulletins sont placés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'est pas acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un nouveau tour de scrutin.

Rapport n°1 : Election du Président

Le plus âgé des membres présents du Conseil fait procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération du Mâconnais-Val de Saône dans les conditions prévues à l'article L 2122-7 du CGCT, par renvoi de l'article L 5211-2, soit « au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Les candidatures suivantes sont proposées :

- M. Gérard VOISIN
- M. Claude PATARD
- M. Jean-Pierre PETIT

Mme Sandrin déclare le scrutin ouvert.

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Bulletins blancs/nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 86

Ont obtenu :

- M. Gérard VOISIN : 22 voix
- M. Claude PATARD : 39 voix
- M. Jean-Pierre PETIT : 25 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, il est procédé à un 2^{ème} tour de scrutin après une suspension de séance de 50 minutes.

MM. Claude PATARD et Jean-Pierre PETIT présentent leur candidature à la fonction de Président.

2^{ème} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Bulletins blancs/nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 81

Ont obtenu :

- M. Claude PATARD : 44 voix
- M. Jean-Pierre PETIT : 37 voix

Vu l'article L 2122-7, par renvoi de l'article L 5211-2, du CGCT, M. Claude PATARD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé Président de la Communauté d'Agglomération du Mâconnais-Val de Saône.

Le Président élu est immédiatement installé dans ses fonctions.

Il rejoint la tribune et prononce un discours de remerciement.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL

Le Conseil fixe sa prochaine réunion le jeudi 17 avril 2008 à 18h30 au Parc des Expositions de Mâcon.

La séance est levée à 21heures.

Le Président,

Le plus âgé des membres du Conseil
présent,

Les assesseurs,

Le secrétaire,

REPUBLIQUE FRANÇAISE

119, rue de Strasbourg • BP 30134 • 71011 MÂCON CEDEX
Téléphone : 03.85.21.07.70 • Télécopie : 03.85.40.99.76
E-mail : accueil@camval.com